

**Conditions de garantie pour les produits GBC d'Esselte BV**  
**Période de garantie indiquée dans la liste ci-dessous**

Les conditions suivantes, qui décrivent les exigences découlant de la garantie et de la portée de celle-ci n'affectent en rien vos droits légaux, et tout particulièrement la responsabilité de garantie du vendeur par suite du contrat de vente conclu avec l'utilisateur final.

**1. Entrée en vigueur et durée de la garantie**

La garantie entre en vigueur à la date d'achat pour une période de 2, 3, 5, 10 ou 25 ans.

Toute prestation offerte en vertu de la présente garantie ne donne lieu à aucune prolongation de la période de garantie.

**2. Contenu et portée de la garantie**

Tout produit défectueux des suites d'un vice matériel ou d'une erreur de production sera réparé ou remplacé par Esselte BV à son entière discrétion. En cas de substitution d'un article, le produit remplacé doit être renvoyé à Esselte BV qui en redevient propriétaire.

La garantie ne donne droit à aucune compensation de la part d'Esselte au-delà de celle-ci.

**3. Exigences et recours à la garantie**

La garantie sera uniquement valable en montrant la facture/le ticket de caisse originaux ou une copie de ceux-ci. Les frais de l'envoi sont à charge du consommateur.

Pour une exécution optimale et afin d'éviter des coûts supplémentaires, il est obligatoire de contacter le service à la clientèle à l'avance par téléphone ou par écrit

Tout défaut de produit doit être signalé, dès sa détection et dans les limites de la période de garantie, au distributeur où ledit produit a été acheté. A défaut, toute réclamation découlant de la présente garantie peut être introduite auprès d'Esselte BV à l'adresse suivante :

**Esselte Business BV**  
**Industriepark-Noord 29**  
**9100 Sint-Niklaas**  
**Belgium**  
**E-mail : [infobe@acco.com](mailto:infobe@acco.com)**

**4. Limitation de la garantie**

La présente garantie ne s'applique pas en cas de défauts imputables à une relation de cause à effet avec l'un/et ou l'autre des éléments suivants :

- a) Une installation incorrecte à savoir :
  - le non-respect des normes de sécurité en vigueur et/ ou des instructions du manuel de l'utilisateur joint.
  - le montage incorrect par rapport aux instructions de montage
- b) Une utilisation ou un traitement non conforme et/ou incorrect des produits à savoir
  - Introduire des éléments non conçus pour être plastifiés dans la plastifieuse - voir le manuel d'utilisation
  - Ne pas utiliser de feuilles de nettoyage ou ne pas nettoyer les rouleaux régulièrement - voir le manuel d'utilisation
  - La perforation de matériaux non destinés à être perforés par une machine à relier - voir le manuel d'utilisation
- c) Les influences externes, telles que les dommages occasionnés pendant le transport, non couvertes par la société.
- d) Toute réparation de produits ou toute modification apportée à ceux-ci, non effectuée par Esselte BV ou un service à la clientèle agréé
- e) La négligence des soins et du nettoyage conformément aux instructions d'utilisation

**5. Produits avec garantie**

Pour plus de détails sur la période de garantie de votre produit, veuillez consulter notre site web: [www.gbceurope.com](http://www.gbceurope.com)